



Membres en exercice : 29

Membres présents : 24

Membres votants : 29

Le 3 juillet 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GURVAN KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 27 juin 2024. Publication de la convocation le : 27 juin 2024.

Etaient présents :

M. GURVAN KERLOC'H, M. GEORGES CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

Etaient absents :

M. Éric BOSSER a donné procuration à M. GURVAN KERLOC'H
M. Éric KERDRANVAT a donné procuration à M. GEORGES CASTEL
M. Tony VORMS a donné procuration à Mme Sandrine URVOIS
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 05 JUIL. 2024

Délibération n° 2024-083 : Lancement d'une souscription d'emprunt

Rapporteur : M. Georges CASTEL

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Vu l'article L2337-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 32 de la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires.

Dans le cadre de la réalisation des projets d'investissements, et notamment la rénovation du bâtiment d'Esquibien, le centre nautique, l'enrochement des Capucins, le lancement projet école, un emprunt a été inscrit au budget prévisionnel du budget principal pour l'exercice 2024.

Le financement des projets identifiés pourra se faire de manière dissociée car en fonction de leur nature le financement pourrait être différent, comme par exemple :

- financement plus favorable pour des projets de rénovation énergétique que pour d'autres projets, comme l'enrochement des Capucins.
- Echanges à opérer avec la Banque des Territoires pour des financements « innovants » comme Intracting qui consistent en des avances remboursables calculées sur les économies de fonctionnement réalisées grâce aux travaux.

Des 1ères simulations il ressort les éléments suivants :

APS-AUDIERNE-Sans : Simulation 1							
	2023	TMP en %	2024	2025	2026	2027	2028
Charges à caractère général et autres charges réelles (v1.0)	1 653 495	2,20 %	1 689 872	1 727 049	1 765 044	1 803 875	1 843 561
Achats et charges externes	1 309 926	2,20 %	1 338 744	1 368 197	1 398 297	1 429 060	1 460 499
Impôts et taxes (hors taxes sur rémunération)	19 766	2,20 %	20 200	20 644	21 098	21 562	22 037
Autres charges réelles (dont subventions versées)	323 804	2,20 %	330 928	338 208	345 649	353 253	361 026
Contingents et participations	5 176	2,60 %	5 310	5 449	5 590	5 736	5 885
Charges financières	70 651	-11,84 %	63 430	56 408	50 221	43 968	37 617
Charges d'intérêts	67 725	-12,52 %	60 504	53 452	47 295	41 042	34 691
Autres charges financières	2 926	-	2 926	2 926	2 926	2 926	2 926
Charges de personnel	1 648 682	3,50 %	1 706 386	1 766 110	1 827 923	1 891 901	1 958 117
Rémunération du personnel et charges sociales	1 463 287	3,60 %	1 535 202	1 585 934	1 644 546	1 702 106	1 761 679
Personnel extérieur	139 338	3,60 %	144 215	149 263	154 487	159 694	165 490
Impôt, taxes et versements assimilés sur rémunérations	26 057	3,60 %	26 969	27 913	28 890	29 901	30 946
Total : CHARGES REELLES	3 378 004	2,62 %	3 464 998	3 555 016	3 648 778	3 745 480	3 845 180
Fiscalité TH/TF/CFE	2 591 911	3,30 %	2 677 444	2 765 800	2 857 071	2 951 354	3 048 749
Autres ressources fiscales et impôts de répartition	477 355	-	477 355	477 355	477 355	477 355	477 355
Dotations et participations-subventions	1 517 666	-	1 517 666	1 517 666	1 517 666	1 517 666	1 517 666
Produits domaniaux et ventes diverses	192 154	2,20 %	196 382	200 702	205 117	209 630	214 242
Produits divers (travaux en régie, produits financiers et exceptionnels réels)	131 255	-	131 255	131 255	131 255	131 255	131 255
Total : PRODUITS REELS	4 910 341	1,88 %	5 000 102	5 092 778	5 188 464	5 287 260	5 389 267
CAF BRUTE	1 532 337	0,15 %	1 535 104	1 537 762	1 539 686	1 541 780	1 544 087
Dépenses d'équipement courantes	2 365 752	8,26 %	4 539 000	3 215 000	4 385 000	3 249 685	3 516 109
Dépenses diverses	251 041	-	-	-	-	-	-
Remboursement des dettes bancaires existantes	455 408	-2,88 %	439 408	410 372	410 929	414 384	393 520
Remboursement des autres dettes	0	-	-	-	-	-	-
Total : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 072 202	4,95 %	4 978 408	3 625 372	4 795 929	3 664 069	3 911 629
FCTVA, subventions d'investissement, autres dotations et fonds globalisés	396 039	25,64 %	1 470 000	670 000	1 120 000	750 000	1 240 000
Autres ressources, cession d'actifs	5 700	-59,29 %	2 320	944	384	156	64
Total : RECETTES D'INVESTISSEMENT	401 739	25,29 %	1 472 320	670 944	1 120 384	750 156	1 240 064
Opérations pour le compte de tiers	22 486	-	-	-	-	-	-
BESOIN DE FINANCEMENT	-	-	1 970 984	1 416 666	2 135 859	1 372 133	1 127 478
Nouveaux emprunts (y compris emprunts contractés non mis en paiement)	0	-	1 200 000	-	-	-	-
Charges d'intérêts liés aux nouveaux emprunts	0	-	-	40 320	39 249	38 142	36 996
Remboursement d'emprunts liés aux nouveaux emprunts	0	-	-	31 000	32 071	33 176	34 324

L'emprunt porterait l'encours de dette à 5 312 930 €.

A titre indicatif, les 1ères informations collectées présentent des taux moyens entre 3,7 et 3,8 %.

Une demande de proposition sera transmise auprès de 4 établissements bancaires à minima.

Vu la délibération DE2024-033 portant approbation du budget primitif 2024 du budget principal,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 17 juin 2024,

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions, décide de :

- Approuver le lancement d'un emprunt à hauteur de 1 200 000 €, ce dans le cadre de la réalisation des projets d'investissements de la commune ;
- Approuver le principe d'un financement sous différentes modalités (différents contrats d'emprunts, intracting, etc) ;
- Valider l'inscription annuelle des dépenses obligatoires nécessaires au remboursement des échéances d'emprunts et des frais associés ;
- Donner délégation à M. le Maire pour la réalisation de l'emprunt de 1 200 000 €, la signature du/des contrat(s) à passer avec l'établissement(s) prêteur(s) pour l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront présentées et tous documents afférents à l'opération
- D'autoriser M. le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 029-200054724-20240703-DE2024_083-DE